

■ **Horaires d'ouverture**

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 - 12h00 et de 13h30-17h30
- Le jeudi et samedi de 8h30 - 12h00

COLLECTE DES DÉCHETS



Chaque levée de votre **bac d'ordures ménagères**, ou chaque ouverture d'une **colonne d'ordures ménagères**, est prise en compte dans le calcul de votre redevance.

■ **GRILLE TARIFAIRE 2026**

ORDURES MÉNAGÈRES	BASE FIXE		BASE VARIABLE (coût d'une levée / ouverture hors base fixe)	Coût d'une ouverture de colonne*
	Montant	Nombre de levées / ouvertures incluses		
  Colonnes 50 litres	140,00 €	52	1,00 €	-
  0,97m Petit bac 120 litres 1 à 2 personnes	153,00 €	15	2,50 €	1,00 €
 1,06m  Grand bac 240 litres 3 personnes et plus	188,00 €	15	4,80 €	1,00 €

* Dès la première ouverture de colonne pour les redevables disposant d'un bac.

■ **RÈGLE DE DOTATION DES BACS JAUNES PAR FOYER (inclus dans la base fixe)**

1 à 2 personnes	3 personnes ou plus
1 bac de 240 L	1 bac de 360 L

■ **ACCÈS EN DÉCHETTERIE**

La communauté de communes dispose de deux déchetteries situées à Fouesnant et Bénodet.

Déchetterie de Kerambris (Fouesnant)

La déchetterie de Kerambris est ouverte toute l'année **du lundi au samedi** (hors jours fériés).

Mini-déchetterie de Poulpry (Bénodet)

La mini-déchetterie est ouverte toute l'année les **mardis, jeudis et samedis** (hors jours fériés).

- Horaires du 1er octobre au 31 mars : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
- Horaires du 1er avril au 30 septembre : 8h30-12h00 / 13h30-18h00

L'accès aux déchetteries est exclusivement **réservé aux habitants du Pays Fouesnantais** disposant d'une **carte d'accès** (se renseigner auprès du Pôle déchets).

Les accès en déchetterie **au-delà du 26ème passage** annuel seront facturés 4 euros.

■ CALCUL DE LA REDEVANCE ANNUELLE

Année N : année de votre arrivée

- Base fixe année N (proratisée)

Année N+1

- Base fixe année N+1 + base variable année N (proratisée) + nombre d'ouvertures de colonnes + accès en déchetterie au delà du 26e passage.

Exemple de facture : bac de 120 litres présenté 17 fois, 2 ouvertures de colonne et 29 passages en déchetterie.

Base fixe : 153 €

Base variable : $(17-15) \times 2,50 \text{ €} = 5 \text{ €}$

Ouvertures de colonnes : $2 \times 1 \text{ €} = 2 \text{ €}$

Passages en déchetterie : $(29-26) \times 4 \text{ €} = 12 \text{ €}$

Total facture = 172 €

■ OUTIL DE CONSULTATION EN LIGNE

La communauté de communes met à votre disposition un outil de consultation en ligne, vous permettant de :

- télécharger vos factures,
- consulter vos levées de bac,
- consulter vos derniers dépôts (déchetterie et colonnes d'apport volontaire),
- payer votre facture

Rendez-vous sur le site www.cc-paysfouesnantais.fr rubrique **Vos démarches / Gérer vos déchets**.

■ CALENDRIERS DES JOURS DE PASSAGE

Pour télécharger le calendrier correspondant à **votre jour et semaine de collecte**, rendez-vous à cette adresse **www.cc-paysfouesnantais.fr/collecte-des-dechets**.

Une fois sur la page, indiquez votre adresse dans la fenêtre « Rechercher » de la carte, puis cliquer sur le pictogramme rouge.

Vous aurez le choix entre une version imprimable de votre calendrier et une version numérique, qui s'ajoutera à l'agenda de votre smartphone, tablette ...